

5.00 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Bukowski Henryk ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Connaissances de base de la psychométrie et de la psychopathologie
Thèmes abordés	<p>Le cours est organisé en fonction des différentes étapes de l'examen psychodiagnostique :</p> <ul style="list-style-type: none"> * (1) l'analyse de la demande ; * (2) Les aspects relationnels et socioculturels de l'examen ; * (3) La méthodologie générale de l'examen diagnostique ; * (4) Les principes déontologiques régissant l'examen et l'usage des résultats ; * (5) Les cadres conceptuels de référence ; * (6) l'examen de la personnalité et du comportement ; * (7) L'examen des fonctions cognitives.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif central est de maîtriser les compétences requises aux différentes étapes de l'examen psychodiagnostique. A l'issue du cours, l'étudiant devrait pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> * (1) analyser une demande du point de vue individuel, familial, institutionnel et culturel ; * (2) choisir et justifier le cadre conceptuel auquel se référer ; * (3) choisir une méthode d'entretien et des outils diagnostiques adéquats ; * (4) pour les méthodes vues aux cours, interpréter les résultats récoltés ; * (5) intégrer les différentes informations nécessaires pour poser un diagnostic ; * (6) communiquer correctement les résultats des examens dans le respect de la déontologie. <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> * A1. maîtriser les connaissances psychologiques de base permettant de comprendre l'individu et de poser une diagnostic à propos de son fonctionnement psychologique. * A2. connaître les outils d'observation et d'analyse qui permettent d'expliquer et de comprendre les individus ; utiliser les données, théories, méthodes et outils pertinents pour modéliser une situation simple ; prendre conscience de l'influence de ses propres représentations et préjugés dans son analyse ; faire la distinction entre une analyse professionnelle et une analyse relevant du sens commun. * B1. comprendre et expliciter la méthodologie liée à l'examen diagnostique ; comprendre les principaux enjeux sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels de cet examen. * E1. comprendre et appliquer la démarche inductivo-hypothético-déductive ; identifier les sources d'informations pertinentes ; comprendre les forces et faiblesses des méthodologies principalement utilisées ; comprendre et appliquer les concepts principaux de probabilité et de statistiques utiles à l'usage des tests et au diagnostic. * E2. faire une analyse critique de la littérature existante relative au diagnostic psychologique ; discerner les spécificités d'une approche scientifique plutôt que naïve dans ce domaine. * E3. connaître les cadres légaux et le code de déontologie qui régissent la pratique du psychologue, les appliquer et les respecter dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels et les différents intervenants dans la formation.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>La méthode d'intégration permettant d'évaluer les acquis des étudiants est la suivante : L'étudiant est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les connaissances acquises dans le cadre du cours via un examen. Cette évaluation compte pour 10 points sur 20 (soit 50 % de la note finale). L'examen vise à évaluer la compréhension des concepts et l'utilisation appropriée des notions vues au cours. Les modalités d'examen ne sont pas systématiquement identiques aux deux sessions : en première session, l'examen est un questionnaire à choix multiple (QCM), tandis qu'en seconde session (août-septembre), un examen oral peut être organisé à la place de l'examen écrit. • Les travaux pratiques (TP). Cette évaluation compte pour 10 points sur 20 (soit 50 % de la note finale). La répartition des 10 points est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 0,6 point pour la présence aux trois séances de TP (ou un travail compensatoire par absence, même justifiée), • jusqu'à 2,0 points pour la complétion des cinq QCM (0,4 point chacun), • jusqu'à 1,6 point pour les deux travaux formatifs (0,8 point chacun), • jusqu'à 5,8 points pour le travail certificatif. <p>En seconde session (août-septembre), l'évaluation est identique, à ceci près que les trois travaux compensatoires remplacent nécessairement la présence aux trois TP. Ces TP font partie intégrante du programme et de la formation de l'étudiant. L'évaluation continue réalisée dans le cadre des TP vise à enseigner, exercer, et finalement évaluer l'acquisition des compétences pratiques permettant la bonne utilisation d'un test psychodiagnostique.</p> <p>La méthode d'intégration des notes consiste en la somme des points obtenus à l'examen (10/20) et aux TP (10/20). Pour réussir, l'étudiant doit obtenir au minimum 10/20 au total. Un étudiant qui échoue au cours doit représenter les parties échouées (examen et/ou TP). La note réussie (examen ou TP) et les points bonus obtenus en première session sont conservés pour le calcul de la note finale en seconde session.</p> <p>--</p> <p>Les étudiants auront également la possibilité de réaliser une série de travaux facultatifs donnant droit à des points bonus. Ces travaux visent à développer de manière transversale les compétences de recherche, de synthèse, d'intégration, de critique et de communication de l'information en lien avec le psychodiagnostic. L'intégralité ou une partie du contenu généré par ces travaux pourra être intégrée au contenu du cours évalué lors de l'examen.</p> <p>--</p> <p>Afin de donner aux étudiants une idée claire de ce qui est attendu et de leur permettre d'adapter leur étude en conséquence, un test blanc est proposé sur une partie de la matière, avec des exemples de questions d'un niveau de difficulté similaire à celui de l'examen écrit. Les étudiants seront également informés de leur note obtenue à ce test blanc.</p> <p>---</p> <p>Usage des intelligences artificielles (IA) génératives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de l'IA générative pour la réalisation des travaux pratiques (TP) est strictement interdite. • L'utilisation de l'IA générative pour la réalisation des travaux facultatifs donnant droit à des points bonus est autorisée uniquement si les deux conditions suivantes sont respectées : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le travail remis doit indiquer explicitement quels paragraphes ont été générés par une IA. 2. Le travail remis doit inclure une page supplémentaire contenant une critique personnelle sur les apports et les limites de l'usage de l'IA générative dans le cadre très spécifique du travail demandé. Cela implique que l'étudiant-e (ou les étudiant-e-s) ayant recours à l'IA générative évalue et questionne la qualité du résultat obtenu, notamment en le confrontant à d'autres sources d'information. Au moins trois arguments (totalisant > une demi-page) sont attendus dans cette critique personnelle. <p>Si la critique personnelle est jugée insatisfaisante (non-respect des consignes et/ou arguments faibles), une pénalité de -30 % sur la note pourra être appliquée.</p> <p>Un travail remis dans lequel l'usage d'une IA générative est jugé hautement probable par l'équipe enseignante, malgré l'absence de mention explicite, pourra être considéré comme une fraude ou un plagiat et entraînera une sanction appropriée déterminée par l'équipe enseignante.</p> <p>L'équipe enseignante pourra recourir à des méthodes de détection de l'usage d'IA générative. En cas de suspicion, l'enseignant-e pourra demander aux auteur-e-s du travail de fournir des preuves de leur processus d'écriture et/ou de se présenter pour un complément d'information.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours comprend un enseignement en grand auditoire donné par le professeur mais également des intervenants invités pour partager leurs expérience professionnelle en lien avec l'évaluation psychodiagnostique.</p> <p>En parallèle à l'enseignement donné en grand auditoire, des travaux pratiques (TP) sont organisés afin de mettre en pratique certains concepts et outils présentés lors l'enseignement en grand auditoire. Les TP ont pour objectifs d'enseigner et exercer les compétences pratiques permettant la bonne utilisation d'un test psychodiagnostique.</p> <p>De plus, une série de travaux facultatifs sera proposée pour obtenir des points bonus. Ces travaux ont pour but de développer de manière transversale les compétences de recherche, synthèse, intégration, critique, et communication de l'information en lien avec le psychodiagnostic.</p>

<p>Contenu</p>	<p>Le cours est organisé en fonction des différentes étapes de l'examen psychodiagnostique :</p> <ul style="list-style-type: none"> * (1) l'analyse de la demande ; * (2) Les aspects relationnels et socioculturels de l'examen ; * (3) La méthodologie générale de l'examen diagnostique ; * (4) Les principes déontologiques régissant l'examen et l'usage des résultats ; * (5) Les cadres conceptuels de référence ; * (6) l'examen de la personnalité et du comportement ; * (7) L'examen des fonctions cognitives. <p>De plus, une série d'intervenants professionnels de terrain viendront partager leur expériences d'évaluation d'individus et répondront à vos questions.</p> <p>Enfin, une série de travaux facultatifs sera proposée pour obtenir des points bonus. Ces travaux ont pour but de développer de manière transversale les compétences de recherche, synthèse, intégration, critique, et communication de l'information en lien avec le psychodiagnostic. L'entiereté ou une partie du contenu généré par ces travaux est susceptible de faire partie du contenu du cours évalué par l'examen.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Tous les PowerPoint sont disponibles sur Moodle au fur et à mesure du déroulement du cours.</p> <p>Sur Moodle vous trouverez également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les informations et les emplacements pour déposer vos devoirs (travaux pratiques) - l'examen écrit et l'examen blanc - les annonces de l'équipe enseignante - les forums de discussion pour vous adresser au professeur et entre vous - des documents pour soutenir l'apprentissage des étudiants <p>Le logiciel Teams est utilisé lorsque le cours est donné en comodal ou exceptionnellement en distanciel. Des échanges écrits, y compris des réponses aux questions posées, et parfois l'enregistrement du cours se trouveront sur Teams.</p> <p>Lors de l'examen écrit, Teams est utilisé pour communiquer avec l'ensemble des étudiants.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Grégoire, J. (2019). <i>L'examen clinique de l'intelligence de l'enfant. Fondements et pratique du WISC-V</i>. Bruxelles: Mardaga.</p> <p>Laveault, D. & Grégoire, J. (2023). <i>Introduction aux théories des tests en psychologie et en éducation (4e édition revue et complétée)</i>. Bruxelles: De Boeck.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Connaissances de base de la psychométrie et de la psychopathologie.</p> <p>Le(s) cours ci-après fourni(ssen)t des bases importantes pour la compréhension et l'intégration de ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LPSP1211 : Psychométrie. <p>Pour contacter l'équipe enseignante, privilégiez le Forum Moodle, en particulier si la question est susceptible de concerner plusieurs étudiants. Si vous nous contactez par email, veuillez vous assurer de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contacter le professeur si l'email concerne l'enseignement donné en grand auditoire (henryk (point) bukowski (at) uclouvain.be) ou l'assistant(e) concernée si l'email concerne les TP. - indiquer le sigle et nom du cours dans le titre d'email - mettre en gras dans le corps de votre email l'objet (objectif, coeur de votre demande) - si pertinent, indiquer la série TP concernée ou l'ensemble des membres de votre groupe de travail <p>Sans ces informations votre email est susceptible de ne pas recevoir le suivi adéquat.</p> <p>-----</p> <p>The course is given in French, but a set of English slides is available for international students: no</p> <p>The core reading for the course is in French, but equivalent core reading is available for international students in English: no</p> <p>The standard exam of January (1st session) is a written exam in French. However, international students taking this course:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Will be allowed to use a dictionary when taking the written exam in French: yes • Will be allowed 33% more time when taking the written exam in French: yes if justified and requested >2 weeks before exam • Are provided with the opportunity to take the written exam in English: no • Are provided with the opportunity to take an alternative oral exam in English : no <p>The standard exam of August (2nd session) could be an oral exam in French. However, international students taking this course:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Will be allowed to take the oral exam in English: yes • Are provided with the opportunity to take an alternative written exam in English: no <p>The course requires coursework in French. However, international students taking this course:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Can provide the coursework in English: yes • Can be exempt from providing the coursework: no

Faculté ou entité en charge:	EPSY
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	5		